

# Qu'est-ce que la dyspraxie ?

**3 à 5%**  
des enfants  
et adultes  
concernés par  
la dyspraxie

# Les difficultés liées à la dyspraxie

*Lenteur,  
fatigabilité,  
maladresse,  
méséstime  
de soi*

# Qui sommes-nous ?

*Association  
nationale,  
associations locales  
et délégations  
départementales*

## La dyspraxie est un trouble cognitif spécifique, un Trouble du Développement de la Coordination.

Malgré un apprentissage régulier, le trouble provoque des difficultés de coordination et d'automatisation des praxies, des **GESTES** appris.

Il est alors très difficile voire impossible de faire correctement deux actions à la fois si l'une n'est pas automatisée (double-tâche).

Des troubles visuospatiaux associés sont très fréquents et amplifient les difficultés. L'intelligence de la personne est préservée, mais l'enfant progresse dans certains apprentissages avec plus de difficultés et plus lentement que ceux de son âge.

D'autres troubles peuvent être associés (dyslexie, dyscalculie, dysphasie, déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité) d'une façon plus ou moins importante.

Chaque personne dyspraxique est atteinte de manière différente et à des degrés divers.

**Vie quotidienne** : couper, éplucher, s'habiller à l'endroit, lacer, boutonner, voir le relief, se repérer dans l'espace... Parfois articuler distinctement.

**Scolarité** : écrire à la main, écrire en écoutant l'enseignant, se repérer dans un texte, une feuille ou une carte, dessiner, mémoriser les tables de multiplication, faire de la géométrie...

**Emploi** : difficultés possibles face aux métiers manuels ou faisant appel à des repérages spatiaux, à des cadences élevées et situations de double-tâche à gérer en urgence.

**Loisirs** : activités faisant appel à la coordination et au repère dans l'espace (activités manuelles, sports de balle ou collectifs...).

**Permis de conduire** : gestion de la double tâche, fatigue, repérage spatial.

### Bilans utiles pour la pose du diagnostic :

En neuropsychologie, ergothérapie, orthophonie, orthoptie, psychomotricité... avant d'entreprendre des rééducations appropriées et/ou de mettre en place des dispositifs adéquats.

Créée en 2011, par des bénévoles associatifs engagés de longue date, des adultes dyspraxiques, des parents ou proches de personnes dyspraxiques, et des professionnels,

Notre association,

### DYSPRAXIE FRANCE DYS (DFD)

mène des actions locales (rencontres, sensibilisations, etc.) au profit des familles et adultes qu'elle représente et accompagne, tout en défendant en national leurs intérêts auprès des pouvoirs publics.

**DFD** contribue à une meilleure connaissance de la dyspraxie (sensibilisations, organisation de conférences, participation à des travaux de recherche).

**Reconnue d'Intérêt général, DFD est agréée par le ministère de l'Education nationale.**

**« Un homme n'est jamais si grand que lorsqu'il est à genoux pour aider un enfant. »**